

FACULTÉ DE DROIT

Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)



Séminaire de légistique

Mieux légiférer: Techniques et méthodes de rédaction législative

19 et 20 novembre 2026
& 18 et 19 mars 2027

SOUS LE PATRONAGE DE
LA SOCIÉTÉ SUISSE DE LÉGISLATION



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Objectifs visés

- Formuler des textes normatifs clairs, pertinents et efficaces
- Aider à définir le contenu de tels textes
- Maîtriser les meilleures techniques et méthodes de rédaction législative

Compétences à acquérir

- Être capable de rédiger un texte normatif en langue claire
- Savoir rédiger selon le bon degré de précision normative en fonction du contexte
- Savoir formuler correctement les différents éléments normatifs
- Être en mesure d'utiliser l'analyse d'impact et l'évaluation pour concevoir des projets normatifs pertinents et efficaces

Public

- Professionnel·les du secteur public (Confédération, cantons, communes), membres de l'administration, parlementaires et leurs assistant·es, traducteurs/trices
- Professionnel·les du secteur privé chargé·es de concevoir des projets normatifs
- Membres de comités d'initiatives populaires

Le séminaire s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.

Il est ouvert également à des universitaires fraîchement diplômé·es souhaitant acquérir une formation spécialisée et développer des compétences à faire valoir dans le monde du travail.

Direction

- **Alexandre Flückiger**, Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Simone Füzesséry** et **Fanny Matthey**, Office fédéral de la justice, Berne



Programme

3 modules | Modules 1 et 3 en présence | Module 2 à distance

La participation aux modules 2 et 3 présuppose la participation au module 1

Module 1 **Séminaire en présence** | 19-20 novembre 2026 | 9h-18h30 | 8h30-17h

Fondements

- Légitimité matérielle et formelle
- Clarté normative: formes et niveaux normatifs
- Élaboration de l'acte législatif
- Formulation normative: questions choisies
- Clarté linguistique: l'élégance normative

Module 2 **Travail en groupes à distance** | novembre 2026 - janvier 2027

Rédaction d'un projet législatif - environ 2 jours de travail

Correction par les pairs - environ 1/2 jour de travail

Module 3 **Séminaire en présence** | 18-19 mars 2027 | 9h-18h30 | 8h30-16h30

Approfondissement

- Rendu du projet législatif (module 2)
- Négociation d'un projet de loi
- Exercices de style
- Évaluation législative

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et exercices pratiques
- Ateliers participatifs, jeux de rôle et études de cas
- Exercice en grandeur nature (module 2) et correction par les pairs
- Partage d'expertise entre les participant-es et les enseignant-es

Organisation

Le séminaire est placé sous les auspices de la Société suisse de législation

Renseignements pratiques

Inscription avant le 31 août 2026

- En ligne: www.unige.ch/formcont/cours/legistique

Le nombre de participant-es est limité afin de favoriser l'interaction avec les enseignant-es.

Finances d'inscription

CHF 2'550.- pour le séminaire incluant l'hébergement en pension complète

- CHF 1'275.- pour le module 1 incluant l'hébergement en pension complète
- CHF 1'275.- pour les modules 2 et 3 incluant l'hébergement en pension complète pour le module 3

Conditions d'annulation

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation de CHF 100.- pour frais de dossier. Dès le premier jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée aux participant.es ayant suivi soit l'ensemble de la formation, soit uniquement le module 1. Chaque module correspond à 1 crédit ECTS, soit un volume de travail (heures d'enseignement et heures de travail personnel ou heures de travail en groupe pour le module 2) estimé entre 20 et 25 heures par module.

Lieux

- Modules 1 et 3: Hôtel du Léman, Centre de séminaires
Ch. de la Fontaine 2 – 1805 Jongny-sur-Vevey | hotel-leman@coop.ch
- Module 2: à distance

Contact

Rocchina Perillo

Faculté de droit | CETEL | Université de Genève – 1211 Genève 4

Tél: +41 (0)22 379 86 02 | rocchina.perillo@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/legistique



Equipe pédagogique

BARRELET Muriel · Cheffe du service juridique de l'État, Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture, Canton de Neuchâtel

BIERI Isabelle · Formatrice, médiatrice FSM (Master européen et DAS en médiation), coach, avocate, Neuchâtel

DELIEUTRAZ Ryan · Traducteur rédacteur, Chancellerie fédérale, Berne

FLÜCKIGER Alexandre · Professeur, Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève

FÜZESSÉRY Simone · Avocate, Collaboratrice scientifique de l'unité Projets Législatifs II, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la justice, Berne

GATTO Laura · Dre en administration publique, Evaluatrice à la Cour des comptes de Genève

GERBER Philippe · Chef de l'Unité Législation I, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la Justice, Berne

HANNA Athina · Directrice des affaires juridiques, Chancellerie d'Etat, Canton de Genève

MASOOD DECHEVRENS Maria · Dre en sciences économiques, Responsable de mission, Cour des comptes, Canton de Genève

MATHYS Laetitia · Dre en administration publique, Evaluatrice expérimentée à la Cour des comptes de Genève

MATTHEY Fanny · Dre en droit, collaboratrice scientifique, Unité Projets Législatifs I, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la justice, Berne

NETTER Michael · Assistant-doctorant, Faculté de droit, Université de Genève

SCHWAAR Jean-Luc · Avocat, Directeur général des affaires institutionnelles et des communes, Canton de Vaud

Affranchir
SVP

Université de Genève
Faculté de droit
CETEL
1211 Genève 4